

La science au service du public

Une réorientation de la politique scientifique au Canada

Ce qui se joue sous nos yeux actuellement, c'est le démantèlement des institutions scientifiques canadiennes qui sont en place depuis des décennies. Ces mêmes institutions qui ont contribué pour beaucoup à la santé, à la sécurité et au bien-être du public canadien. Mais qui a besoin de la science lorsque celle-ci peut conduire à des résultats embarrassants?

Andrew Weaver, titulaire de chaire de recherche du Canada, École des sciences de la terre et des océans de l'Université de Victoria

La science est soumise à des pressions sans précédent au Canada. Nous nous entendons généralement sur l'importance d'investir dans la recherche publique et en reconnaissons les avantages. Pourtant, le gouvernement fédéral sabre dans le financement de la recherche fondamentale, bâillonne ses scientifiques et réoriente le financement vers des secteurs qui s'alignent sur des priorités politiques ou des projets censés comporter des avantages commerciaux immédiats. Une telle approche ralentit nos progrès scientifiques.

Le Canada doit se doter d'une politique scientifique qui place l'intérêt public au premier plan et qui mise sur la recherche menée par l'État et les établissements d'enseignement postsecondaire – un système qui a fait ses preuves. La nouvelle politique devrait reposer sur les trois piliers suivants :

- continuer à investir dans la recherche fondamentale en s'inspirant des priorités fixées par la communauté scientifique;
- respecter l'intégrité et l'autonomie de la recherche universitaire et collégiale et de la science publique;
- appuyer davantage les activités scientifiques gouvernementales.

1. Continuer à investir dans la recherche fondamentale

La recherche fondamentale consiste en des travaux expérimentaux et théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances, sans envisager nécessairement une application ou une utilisation particulière. Elle a pour objectif de mieux connaître et comprendre le sujet à l'étude. Bien que la recherche fondamentale ne vise pas toujours d'applications concrètes, il n'en demeure pas moins que les plus importantes découvertes scientifiques sont le fruit de travaux de recherche fondamentale motivés par une quête du savoir. Le soutien fédéral accordé à la recherche fondamentale au Canada est en perte de vitesse depuis quelques années. Les budgets de base des trois conseils subventionnaires du Canada – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) – n'ont enregistré qu'une faible croissance. Une fois corrigés de l'inflation, les niveaux actuels de

financement sont inférieurs à ceux de 2006.

Il en est résulté une diminution marquée du nombre de projets de recherche prometteurs pouvant être financés. Le taux de réussite au concours du Programme de subventions à la découverte du CRSNG a chuté de 71 % à 64 % entre 2008 et 2013. Le taux de réussite des candidats au Programme des subventions ordinaires de recherche du CRSH, maintenant appelées les subventions Savoir, a reculé à 21 % en 2013 par rapport à 40 % en 2006. Quant au pourcentage de réussite au programme des IRSC, il est passé de 31 % en 2009 à 18 % en 2013.

Les Canadiens ont besoin d'une politique scientifique qui accorde la priorité à la recherche fondamentale. **La première étape dans cette direction implique l'engagement du gouvernement fédéral à augmenter considérablement le financement de base des trois conseils subventionnaires.**

2. Respecter l'intégrité et l'autonomie de la recherche et des chercheurs

Les scientifiques et les chercheurs du secteur public ne sont pas confrontés aujourd'hui à un simple problème de réduction du financement. Ils sont également soumis à un changement dans la façon dont les gouvernements apportent le financement et dans leur choix des projets à financer.

Le gouvernement fédéral a de plus en plus tendance à attribuer des fonds réservés ou ciblés à des projets et des institutions spécifiques que lui-même juge importants, et ce bien souvent au terme d'une consultation restreinte de la communauté

scientifique. Il s'emploie, par exemple, à affecter une part croissante de fonds ciblés à des projets qui comportent, selon lui des applications commerciales. Il reste cependant qu'un programme de recherche axé essentiellement sur la commercialisation risque de tuer la créativité et la sérendipité essentielles à la recherche fondamentale et de détourner l'enquête scientifique de son but premier. Dans le domaine de la recherche médicale, l'obsession des résultats commerciaux incite à privilégier l'apport de modifications mineures aux médicaments et aux instruments déjà disponibles plutôt que l'étude fondamentale des causes des maladies et de leur prévention.

La commercialisation de la recherche peut aussi porter atteinte à l'intégrité de la recherche publique. Les partenaires de l'industrie, soucieux de préserver leurs intérêts commerciaux, cherchent à empêcher ou à retarder la publication des résultats de recherches et à détourner la recherche de sa quête d'exploration qui, au final, pourrait servir plus efficacement le bien public, mais qui serait peu lucrative.

Le gouvernement conservateur a de surcroît modifié la composition des conseils d'administration des organismes subventionnaires, en y nommant des chefs de file de l'industrie et des personnalités politiques au détriment des experts scientifiques. Entre temps, des organismes publics tels que le Conseil national de recherches Canada ont vu leur mandat resserré et explicitement lié à des intérêts industriels.

Des dangers évidents surviennent dès lors que les gouvernements s'alignent sur les besoins de l'industrie ou sur des préférences politiques pour définir les priorités de la recherche.

L'histoire des progrès scientifiques montre que l'on ne peut tirer pleinement parti des avantages économiques et sociaux de la recherche que si les gouvernements

reconnaissent que la qualité de la recherche ne s'obtient pas à coups de diktats politiques ou d'exigences à courte vue de l'industrie. Il appartient à des experts scientifiques impartiaux, par le biais d'un processus d'examen par les pairs, et non pas à des politiciens ou des groupes d'intérêts, d'apprécier la valeur des études et des projets scientifiques.

Une nouvelle solution possible serait de créer au sein de la Bibliothèque du Parlement un poste de secrétaire scientifique parlementaire indépendant qui rendrait compte à la Chambre des communes et au Sénat. Cet agent offrirait au Parlement des analyses et des avis indépendants sur la pertinence et l'efficacité des politiques, priorités et programmes de financement du pays.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2006, le gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper ne cesse de resserrer le protocole médiatique imposé aux scientifiques et autres employés fédéraux. Les chercheurs qui, jadis, se seraient sentis à l'aise de répondre librement et rapidement aux journalistes sont désormais tenus de rediriger les demandes d'entrevues à un bureau des relations avec les médias, qui exige la liste écrite des questions à l'avance et qui pourrait même empêcher les scientifiques de parler. Les journalistes canadiens ont consigné plusieurs cas où des chercheurs réputés ont été empêchés de discuter d'articles scientifiques publiés après avoir été dûment révisés par des pairs. Les directives et les courriels obtenus du gouvernement en vertu de la Loi sur l'accès à l'information révèlent une approche confuse et emberlificotée en ce qui a trait aux relations avec les médias. Le contrôle du message prime, et la direction ne semble pas comprendre l'importance de la libre circulation des connaissances scientifiques.

- Nature 483, 6 (1er mars 2012)

Toute nouvelle politique scientifique doit reposer sur le principe suivant : les décisions de financement de la recherche doivent être indépendantes de toute influence politique ou de l'industrie.

Pour cela, les trois conseils subventionnaires fédéraux doivent bénéficier d'un plus grand degré d'indépendance par rapport au gouvernement, et leurs structures de gouvernance doivent être composées principalement de scientifiques.

Par ailleurs, les Canadiens et leurs représentants élus doivent pouvoir obtenir des avis objectifs et libres de toute considération partisane sur la politique scientifique. Le Bureau du conseiller national des sciences remplissait ce rôle, bien que de façon imparfaite, jusqu'à ce qu'il soit éliminé par le gouvernement conservateur en 2008.

3. Appuyer les activités scientifiques gouvernementales dans l'intérêt public

Le gouvernement fédéral soumet la science publique à des contrôles politiques inacceptables. Il bâillonne les scientifiques et politise les recherches menées par ses ministères et organismes publics. Afin de servir l'intérêt public, le gouvernement doit permettre à ses scientifiques de s'exprimer librement et publiquement sur leurs conclusions.

Le gouvernement canadien continue de sabrer radicalement dans les effectifs et les programmes scientifiques à un moment où un processus décisionnel fondé sur des principes scientifiques s'impose plus que jamais. Les Canadiens

font face à des défis de taille qui appellent des solutions scientifiques, entre autres, au changement climatique, à la viabilité environnementale, à la demande d'énergie, à la santé publique et à l'innocuité des médicaments. Divers ministères et organismes fédéraux, tels Ressources naturelles Canada, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Statistique Canada et le Conseil national de recherches Canada, ont un rôle essentiel à jouer dans la recherche de solutions viables à ces défis, un rôle dont ils peuvent s'acquitter uniquement s'ils disposent du financement suffisant et s'ils sont libres de mener leurs travaux.

Le gouvernement fédéral doit réinvestir dans ses propres programmes de recherche et donner à ses scientifiques la liberté de communiquer au public des connaissances et des avis fiables et indépendants.